**FORMULAIRE DE PARTICIPATION AU DEPLOIEMENT EXPERIMENTAL D’UNE SOLUTION DE MONITORING ET D’OPTIMISATION DES USAGES DES AIRES DE LIVRAISON**

*À transmette par courriel avec le dossier de candidature à l’adresse suivante :* *logistique.urbaine@metropolegrandparis.fr*

**Nom de la commune :**

**Contact référent projet :**

Civilité, nom /prénom :

Fonction au sein de l'organisme bénéficiaire :

Tél. :

Adresse électronique :

Le présent formulaire vaut candidature de la commune de [Nom de la Commune] au projet de déploiement expérimental d’une solution de monitoring et d’optimisation des usages des aires de livraison.

La commune est réputée avoir pris connaissance de la délibération du Conseil Métropolitain en date du 11 octobre 2024 portant sur le déploiement expérimental d’une solution de monitoring et d’optimisation des usages des aires de livraison. Elle est notamment réputée avoir pris connaissance des critères de sélection des communes candidates et des modalités d’organisation du projet telles qu’exposées par cette délibération.

Les suites données à la candidature déposée par la commune et, le cas échéant, le calendrier et les modalités opérationnelles de mise en place du dispositif de suivi des usages des aires de livraison et l’accompagnement au titre du projet, seront communiqués au contact référent projet dont les coordonnées sont indiquées dans le présent formulaire.

**En participant au déploiement expérimental d’une solution de monitoring et d’optimisation des usages des aires de livraison de la Métropole du Grand Paris,** **la commune de [Nom de la Commune] s’engage à :**

* Désigner en interne un référent projet pour suivre la démarche
* Mettre à disposition les ressources humaines adéquates au sein des services concernés (Voirie / Espace public, Commerce, Développement économique, Systèmes d’information, Police municipale, …) afin de permettre le bon déploiement du dispositif
* Accepter et faciliter l’intervention du prestataire retenu par la Métropole du Grand Paris lors de l’installation de la solution
* Ne pas solliciter de redevance d’occupation du domaine public dans le cas éventuel de la pose de capteurs, à la Métropole du Grand Paris ou à son prestataire
* Autoriser le Maire ou son représentant à signer les actes administratifs en lien avec le projet, notamment la convention d’expérimentation
* Partager les données issues de l’expérimentation avec la Métropole du Grand Paris
* Participer au suivi du déploiement de l’expérimentation (réunions régulières)
* Mettre en œuvre des actions d’optimisation de l’usage des aires de livraison à la suite de l’analyse de la phase 3 et informer régulièrement la Métropole de leurs résultats
* Respecter les règles de communication autour du projet telles qu’elles seront définies par la Métropole du Grand Paris, et en particulier faire figurer de manière visible que le projet est à l’initiative de la Métropole du Grand Paris, dans toute la communication de la commune autour de la mise en œuvre du dispositif

Le Maire ou son représentant dûment habilité

Nom du signataire

Fonction du signataire

Signature